

AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

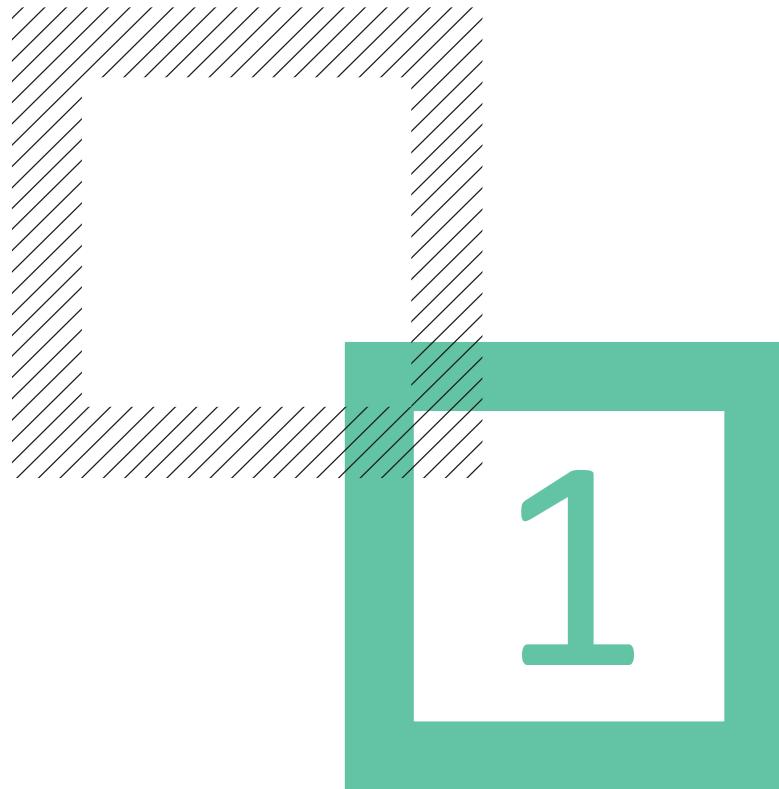


AU SERVICE DE LA PROTECTION DE L'EPARGNE

Florence CORNE

Direction des relations avec les épargnants
Autorité des marchés financiers





L'AMF

Les missions et directions de l'Autorité des marchés financiers

Quelques chiffres

630 Sociétés de gestion

46 CIP

**107 succursales
de PSI**

214 établissements de crédit

5044 CIF et 5 associations professionnelles

**76 entreprises
d'investissement**

L'AMF et ses missions

□ Autorité publique indépendante

- ↗ Personnalité morale
- ↗ Autonomie financière

□ 3 missions confiées par le législateur



Veiller à

- ✓ la protection de l'épargne,
- ✓ l'information des investisseurs,
- ✓ le bon fonctionnement des marchés.

L'AMF, gendarme de la Bourse

- Surveillance des marchés financiers
- Pouvoirs de contrôle, d'enquête et de sanction

mais, bien plus encore

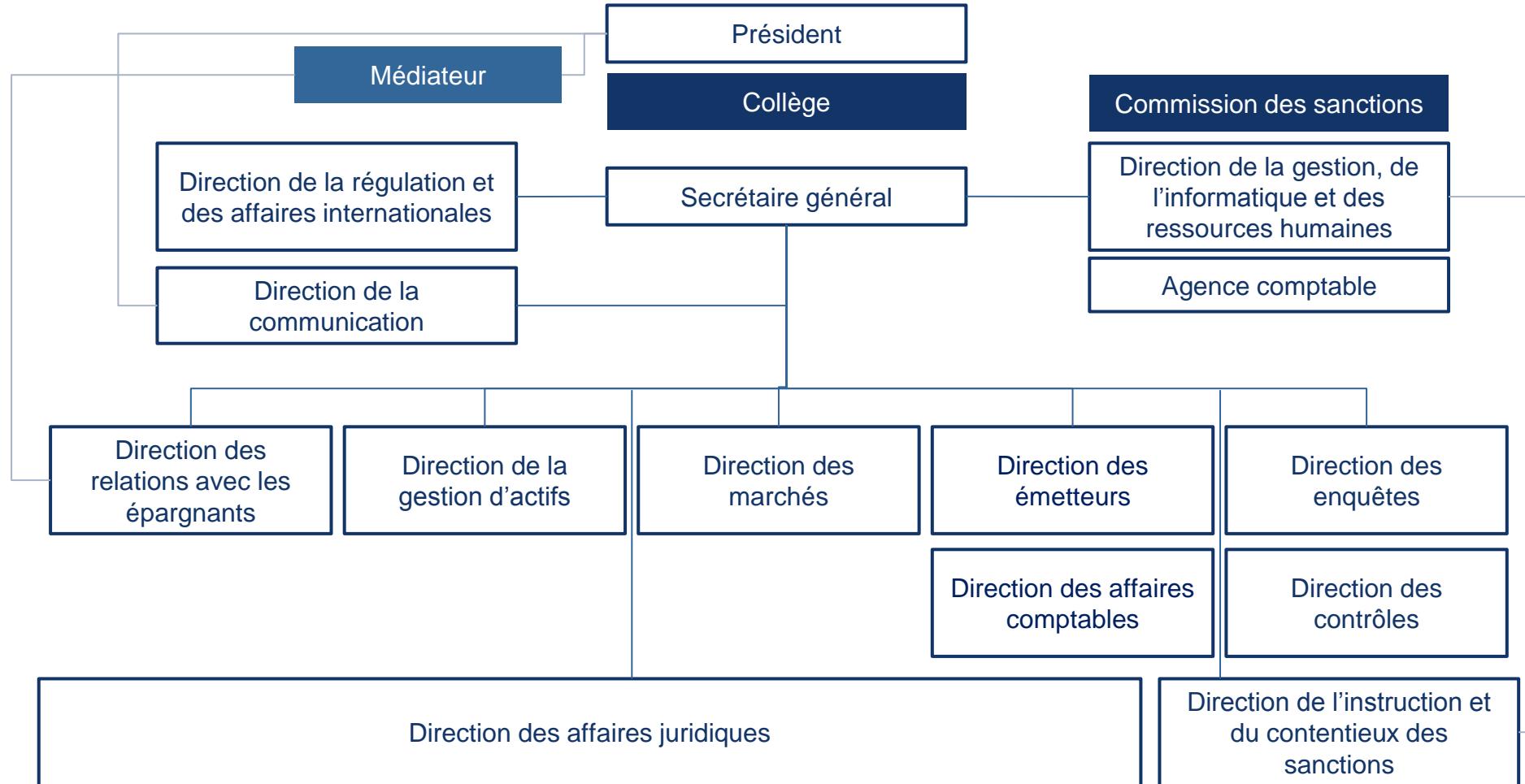
- Surveillance de l'information financière des sociétés cotées
- Régulation des produits d'épargne collective et des professionnels des services financiers
- Participation à l'évolution de la réglementation boursière et financière
- Accompagnement et suivi des professionnels
- Accompagnement des épargnants

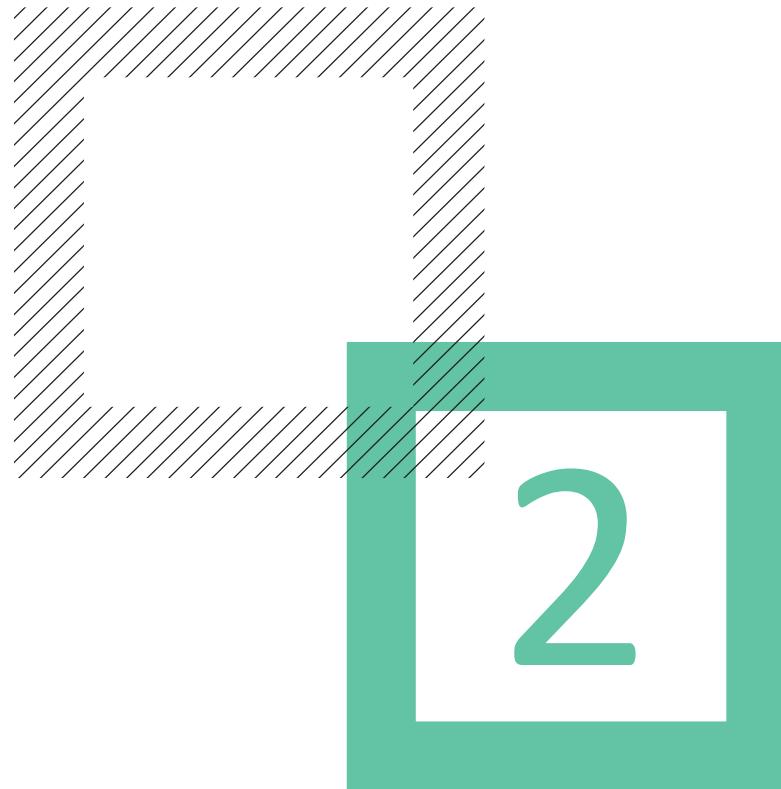
L'organisation de l'AMF

Des équipes engagées au service de ces missions

- Le collège, présidé par le Président de l'AMF, organe décisionnel de l'AMF
- La commission des sanctions, dotée du pouvoir de sanction
- Les commissions consultatives, des regards extérieurs pour aider le régulateur
- Un secrétaire général, responsable des différentes directions de l'AMF
- Environ 470 collaborateurs

Organigramme





AU SERVICE DES ÉPARGNANTS

Les missions de la DREP

L'organisation de la DREP et ses missions



EPARGNE INFO SERVICE



VEILLE OPÉRATIONNELLE ET
PRODUITS ATYPIQUES



VEILLE STRATÉGIQUE SUR
L'ÉPARGNE



MÉDIATION

INFORMER ET PROTÉGER
VEILLER
ALERTER

Accompagner les épargnants dans leur démarche d'épargne

De l'information pour le grand public

Sur le site internet de l'AMF

- Un espace dédié aux épargnants
- Une newsletter pour ne rater aucune actualité

Sur Facebook



Et aussi

- Des outils pédagogiques avec des partenaires
- Des formations à destination des épargnants
- Des campagnes TV d'information, des interviews presse, radio...

Autorité des Marchés Financiers
AMF

Espace presse L'AMF recrute

Recherche Valider Recherche avancée

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

L'AMF Actualités Acteurs & produits Espace Epargnants Réglementation Sanctions & transactions Publications

A la une

Investissement socialement responsable (ISR) : l'AMF publie un nouvel état des lieux des pratiques dans la gestion collective

Publié le 7 décembre 2017

Depuis la première édition de son rapport ISR, en 2015, l'AMF a constaté une amélioration de l'information fournie aux investisseurs et émet de nouvelles recommandations. Le régulateur a également réalisé un premier bilan de l'application par les sociétés de gestion de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Lire la suite +

Zoom sur ...

La révision de la directive sur les Marchés d'Instruments Financiers - MIF 2

MIF 2 modifie le cadre d'exercice des activités de marché en Europe. L'AMF propose ce dossier sur MIF 2 afin de fournir les informations nécessaires au passage à cette nouvelle directive et de ce nouveau règlement. Vous trouverez les principaux apports de MIF 2, la mise en œuvre et son calendrier, et les acteurs concernés par la directive.

Lire la suite +

A découvrir

Dépôt électronique des documents de référence : l'AMF modernise sa procédure

En savoir plus +

L'Autorité des marchés financiers veille à la protection de l'épargne, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés financiers.

Le Médiateur

Vous rencontrez un litige avec un intermédiaire financier ou un émetteur ? Le Médiateur de l'AMF et son équipe sont à votre disposition pour résoudre, à l'amiable et gratuitement, votre différend dans un délai raisonnable.

Le médiateur de l'AMF

Espaces dédiés

- Investisseurs / Epargnants
- Emetteurs
- Sociétés de gestion
- RCSI / RCCI
- Journalistes

Outils en ligne

- Règlement général
- Doctrine
- Extranet ONDE
- Extranet GECO

Accès rapides

- MIF 2
- Mises en garde
- Produits d'épargne agréés (GECO)
- Décisions et informations financières

De nombreux contenus pédagogiques sur l’Espace Epargnants

Espace Epargnants

- [Accueil : l'AMF à votre écoute](#)
 - [Actualités](#)
 - [Protéger son épargne](#)
 - [Les clés pour bien investir](#)
 - [Produits & supports d'investissement](#)
 - [Mises en garde](#)
 - [Autres infos & guides pratiques](#)
 - [Vidéos & outils](#)

Des contenus variés pour apprendre à détecter les arnaques, savoir bien investir et prendre les bonnes décisions, maîtriser les placements...



Accompagner les épargnants dans leur démarche d'épargne



En cas de questions :

Une équipe dédiée pour répondre aux questions : AMF Epargne Info Service

- Saisine par téléphone, par formulaire, sur le site internet, et par message Facebook

A votre écoute



« Épargne Info Service » répond à vos questions sur les produits d'épargne, la bourse ou le rôle de l'AMF.

01 53 45 62 00
(prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

En cas de litiges :

Un service de médiation gratuit et confidentiel

- Résolution à l'amiable des litiges

FinQuiz : l'application pour mieux maîtriser ses placements

- L'Autorité des marchés financiers a lancé en octobre sa première application mobile à destination du grand public : FinQuiz.
- Ce quiz gratuit permet d'apprendre en s'amusant et d'améliorer sa culture financière en testant ses connaissances :
 - ↗ Développer ses connaissances sur l'épargne, les placements, le fonctionnement de la bourse... ;
 - ↗ Apprendre ou revoir les caractéristiques des produits financiers ou certains termes, expressions, calculs fréquemment utilisés ;
 - ↗ Découvrir les bonnes pratiques pour bien investir et éviter les pièges ;
- Disponible gratuitement sur



Nos orientations

1

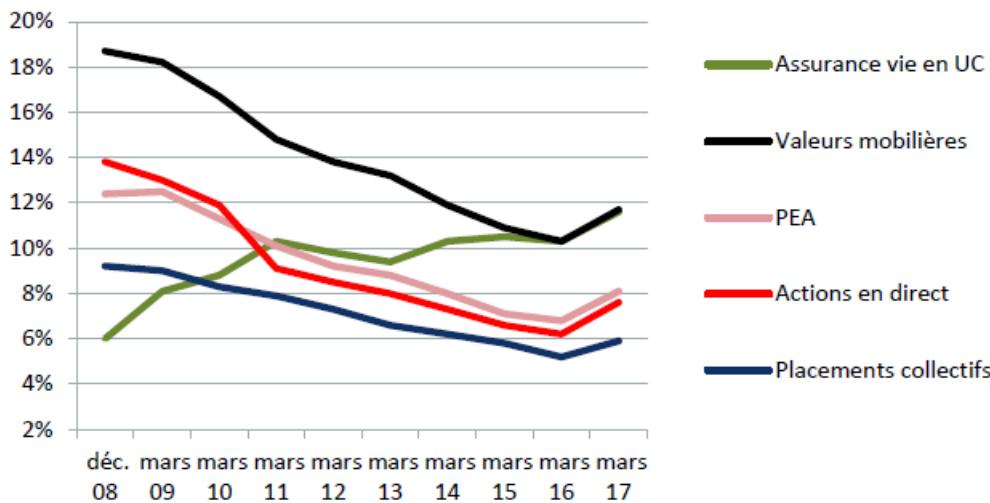
3 grands axes prioritaires

Epargne moyen
et long terme

Important

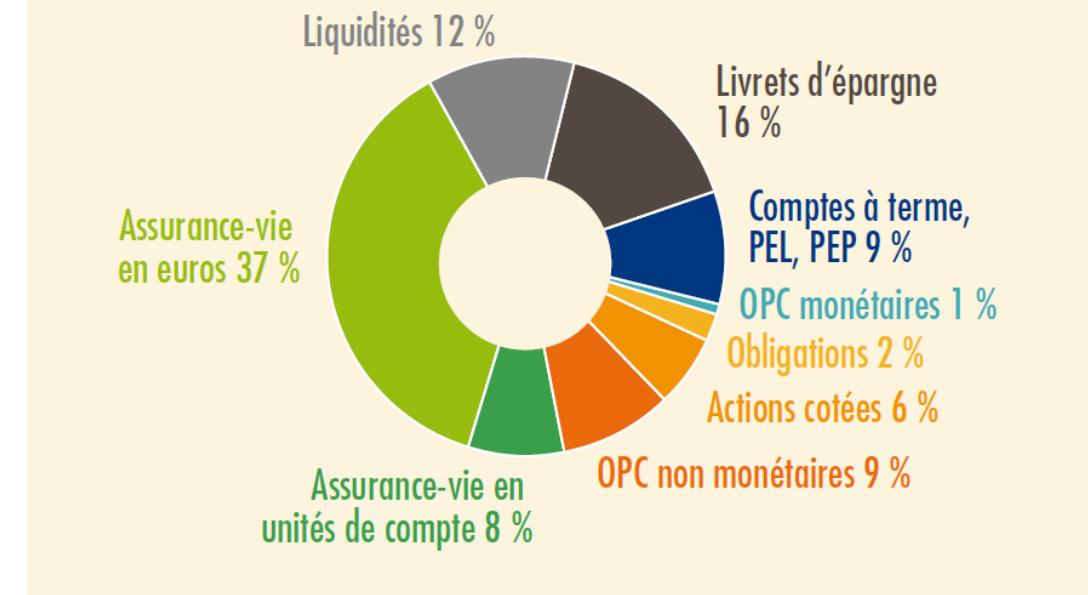
Les épargnants délaisse les actions et préfèrent les placements sans risques

GRAPHIQUE 3 : L'ÉVOLUTION DES TAUX DE DÉTENTION DE VALEURS MOBILIÈRES DE 2009 A 2017



SOURCE : KANTAR-TNS, SOFIA 2017

→ L'épargne des ménages est investie à plus de 75 % sur des placements garantis.



Epargne moyen et long terme

56% des actifs estiment qu'ils n'auront pas les ressources suffisantes pour vivre correctement après leur passage à la retraite

Pourquoi s'en occuper ?

- Comportement **risk adverse** de l'épargnant français au détriment de ses besoins moyen et long termes
- Pour l'épargnant, car **baisse des dispositifs collectifs** (retraite et santé)
- Pour **l'économie et son financement**

Actions
2017/18



Semaine pédagogique de l'épargne salariale

- Un site internet à destination des salariés et des entreprises, des évènements organisés par les partenaires volontaires, un dispositif de communication
- ➔ Une initiative de Place, soutenue par la DGT, le Trésor et l'AMF

World Investor Week

- ➔ Lancée par l'OICV, l'AMF y participe avec plus de 70 régulateurs

La qualité du conseil : un enjeu

Constats des visites mystères



Le questionnement client est incomplet

- C'est le constat fait depuis 2010 : pas d'amélioration



Une allocation d'épargne non optimale

- La prise en compte du profil semble toucher ses limites dès lors que le prospect souhaite prendre des risques

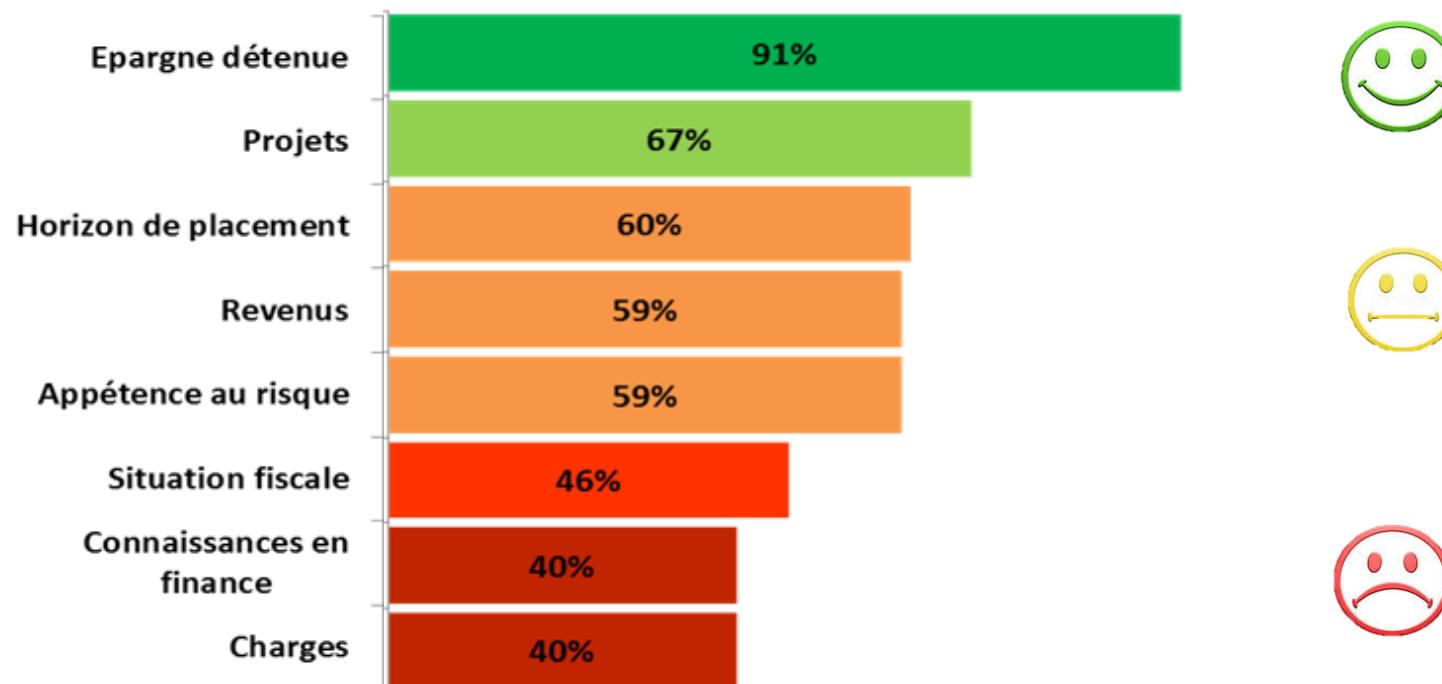


La présentation des **produits et des frais** est souvent abordée de façon trop superficielle ou confuse et pas suffisamment équilibrée

En détail : une découverte incomplète de leur profil

Pour les découvrir et délivrer un conseil adapté, les conseillers interrogent les prospects risquophobe/risquophile lors de l'entretien.

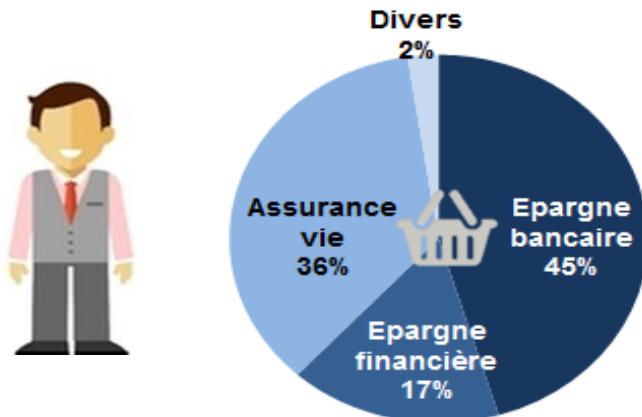
Dans quelles proportions ?



En détail : beaucoup de propositions commerciales notamment en assurance vie

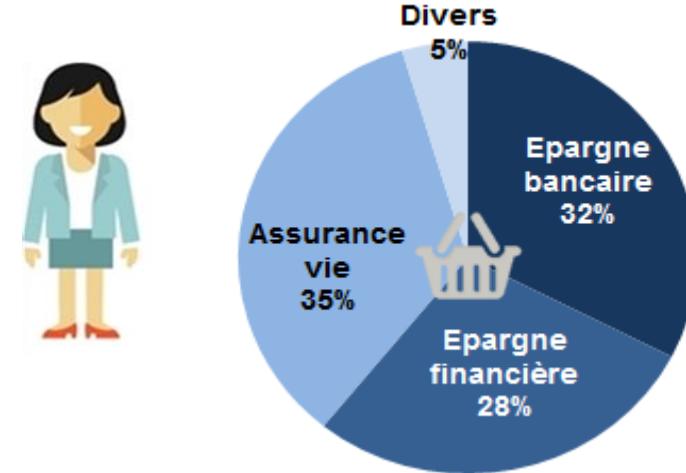
Pour Monsieur Phobe :

+ de produits d'épargne bancaire sécurisée



Pour Madame Phile :

+ de produits d'épargne financière investie sur les marchés financiers



Beaucoup d'assurance vie pour les deux

En détail : la qualité de l'information donnée est perfectible

Lorsque les conseillers ont présenté les produits, ils ont **davantage présenté leurs avantages que leurs inconvénients**



	Avantages	Inconvénients
Pour les PEA / Compte-titres	80%	58%
Pour l'assurance vie	91%	70%
Pour l'épargne bancaire	78%	49%

Les **frais des produits** sont insuffisamment présentés à Mme Phile et M. Phobe :

Pour les PEA et compte-titres dans 3 cas sur 10



Pour l'assurance vie dans 5 cas sur 10



Nos orientations

1

3 grands axes prioritaires

Epargne moyen
et long terme



Digitalisation

La digitalisation : une transformation des modèles de distribution traditionnels

25 % des personnes ayant souscrit récemment à un produit d'épargne ou de placement ont souscrit au moins une fois via internet.

Au-delà des nouvelles technologies, des attentes clients qui changent : **accessibilité, autonomie, simplicité**

Facilité d'accès n'implique pas simplicité des produits proposés

Numérique = des opportunités mais aussi de nouvelles formes de risques

La digitalisation du conseil : une priorité de l'AMF

Pour accompagner cette transition digitale de l'épargne, l'AMF :

-  **Réalise des études** : visites mystère banques en ligne, conseil automatisé...
-  **Consulte et fait évoluer sa doctrine** : simulateurs de performance, médias sociaux, recueil des informations, ICO...
-  Mène des travaux dans le cadre du **pôle commun ACPR-AMF** sur la commercialisation à distance et notamment sur la déclinaison / adaptation de la doctrine commune
-  Participe à des **travaux internationaux** Joint committee ESAs et OICV

Nos orientations

1

3 grands axes prioritaires

Epargne moyen
et long terme



Digitalisation

Populations
vulnérables

Populations vulnérables

800 000 personnes sous mesure de protection, 3,8 M de plus de 80 ans

Pourquoi ?

- Au **cœur de notre mission de protection** avec une valeur ajoutée reconnue de l'AMF
- Allongement de la durée de vie en **situation de dépendance**
- Questionnement sur **l'adéquation des produits** avec les profils vulnérables
- Existence de pratiques **non déontologiques**, voire manipulatoires ?

2016-2017 : étude mandataires judiciaires

2017-2018 : travaux sur les populations âgées ou vieillissantes

Etude « mandataires » : un bon niveau de satisfaction mais des difficultés au quotidien

Une étude pour mieux connaître :

- la situation vécue par les personnes protégées et leurs mandataires dans leurs relations avec les établissements financiers
- l'organisation des établissements pour répondre aux demandes de ce public, les éventuelles difficultés rencontrées par ceux-ci et les bonnes pratiques qui peuvent être identifiées.

Principaux constats :

- **La relation mandataires - banques** : jugée satisfaisante dans l'ensemble. Mais les mandataires pointent du doigt quelques pratiques comme l'accès des personnes protégées aux services des banques, et la confidentialité de leur statut ainsi que certaines restrictions d'usage pour les mandataires. Le danger lié au **démarchage** est bien identifié.
- **Les banques n'identifient pas de problèmes majeurs dans la gestion des comptes des personnes protégés.** Cependant, des difficultés existent : SI bancaires pas assez flexibles, problèmes comportementaux des clients protégés pouvant être mal interprétés par les personnels bancaires. La mise en place de produits spécifiques est valorisée, mais est aussi source potentielle de difficultés.

Les personnes protégées souhaitent de la sécurité, de la flexibilité et de la proximité, les banques répondent digitalisation

Nos orientations

1

3 grands axes prioritaires

Epargne moyen
et long terme



Digitalisation

Populations
vulnérables

2

Des socles incontournables

Education financière

La stratégie nationale d'éducation financière



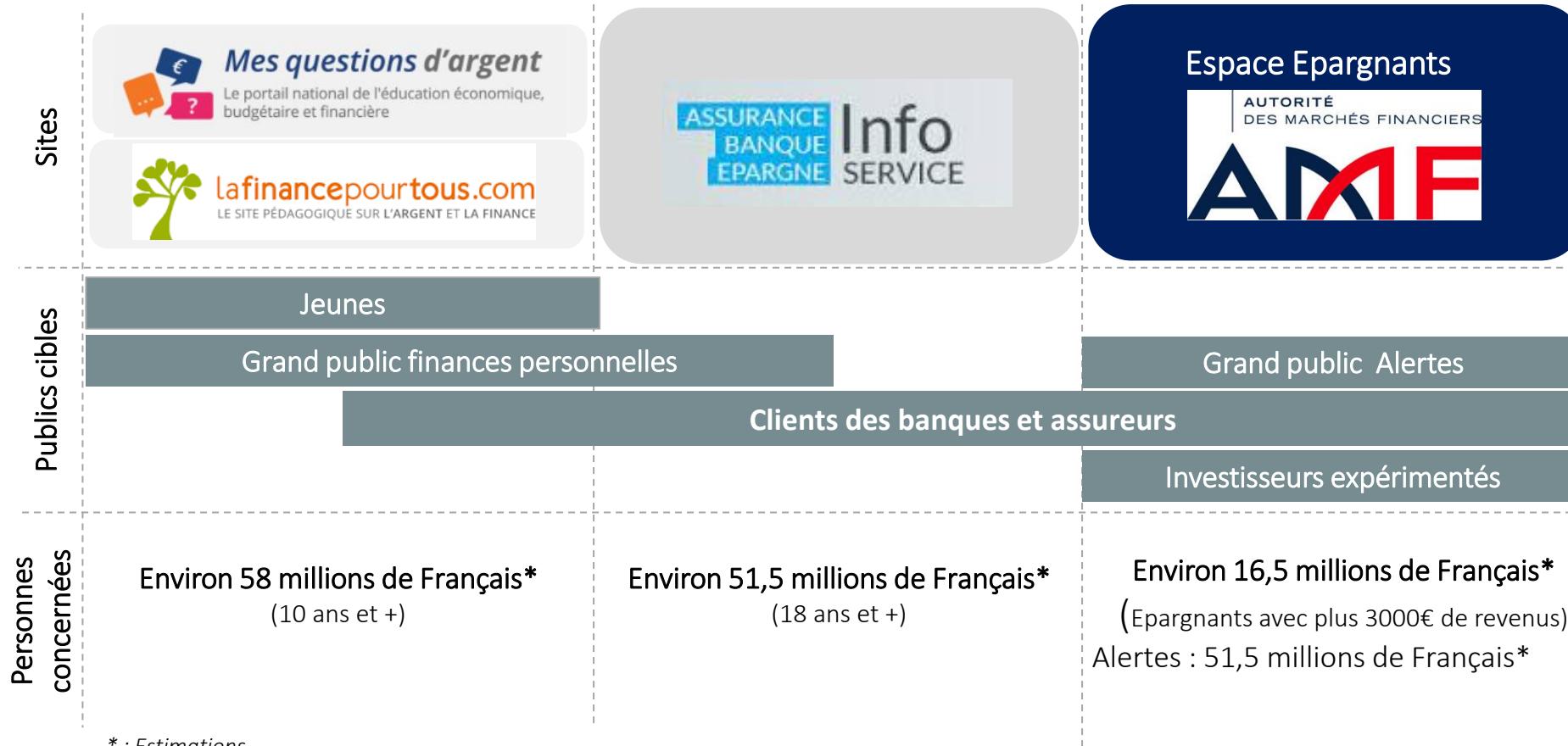
Une approche résolument partenariale



Développer les synergies en concertation avec l'ensemble des partenaires



Panorama des sites d'éducation financière





Mes questions d'argent

Le portail national de l'éducation économique,
budgétaire et financière

www.mesquestionsdargent.fr

L'AMF est responsable de la partie Epargne et placements ainsi que retraite

Nos orientations

1

3 grands axes prioritaires

Epargne moyen
et long terme



Digitalisation

Populations
vulnérables

2

Des socles incontournables

Education financière

Certification
professionnelle

Répondre aux exigences de MIF

Les prestataires de services d'investissement (PSI) sont tenus d'employer un personnel disposant des qualifications, des connaissances et l'expertise requise pour exercer les responsabilités qui lui sont confiées.

Deux grandes catégories de personnes, sont concernées :

- celles qui informent ou conseillent des clients en vue de transactions sur instruments financiers (y compris au sein des sociétés de gestion)
- celles qui exercent des fonctions clés déterminées sur les marchés financiers et/ou dans les relations avec les investisseurs



le dispositif de vérification des connaissances minimales des acteurs de marché

Plus de 7 ans après son lancement : un dispositif reconnu

58 423 personnes ont passé avec succès l'examen externe certifié à fin 2017 dont plus de **10 400** en 2017.

Plus de **7 000** personnes par an passent également une vérification interne des connaissances.

MIF 2 et les guidelines ESMA : des exigences renforcées

-  Pour les populations qui fournissent des **conseils et des informations**
-  Une exigence supplémentaire : **une revue régulière et traçable des connaissances et compétences des salariés avec mise à jour par le PSI si besoin**
-  La formation continue devra notamment porter sur **les produits offerts** par le PSI
-  Un dispositif à compléter dans **une approche globale des compétences**

Nos orientations

1

3 grands axes prioritaires

Epargne moyen
et long terme



Digitalisation

Populations
vulnérables

2

Des socles incontournables

Education financière

Certification
professionnelle

3

Une mission permanente

La veille et les alertes

Le trading spéculatif sur internet : un fléau pour l'épargne française

L'AMF alertée et mobilisée depuis plus de 5 ans

Deux constats sans appel :

- une dangerosité avérée pour le particulier
- un mode de recrutement publicitaire massif et un cadre juridique insuffisant

→ **Une action déterminée et sans relâche de l'AMF depuis 2011**

→ **Une 1^{ère} réponse : l'interdiction de la publicité des produits hautement risqués loi Sapin 2**

→ **Au niveau européen, des mesures de Product intervention**

Des lycéens ciblés

Mise en garde le 19/12/17 contre les activités de la société International Markets Live LTD (IMarketsLive) qui propose aux épargnants, en visant un public très jeune dont des lycéens, des abonnements à des formations et outils logiciels pédagogiques présentés comme une aide à l'investissement sur le marché des changes (Forex). La société offre en parallèle la possibilité aux adhérents de percevoir une rémunération augmentant mécaniquement avec le nombre de nouveaux adhérents recrutés. Elle ne bénéficie en France d'aucune autorisation pour exercer une activité régulée par l'AMF sur le territoire français.



Rendement annuel record en 2015 !

Investir dans le diamant 100% physique



Connaitre les bonnes raisons d'investir

- » Epargne de précaution
- » 100% sécurisé
- » Disponible à tous moments

Recevoir Gratuitement le catalogue

Danger également sur les diamants d'investissement et autres biens divers

- À la mi 2016, une augmentation des campagnes de communication menées par les plateformes de diamants d'investissement auprès du public français
- Ces offres d'apparence très attractive, font miroiter des promesses de rendements exceptionnels irréalistes
- Les épargnants sont victimes du démarchage agressif de ces plateformes, de difficultés à récupérer leur investissement ou à joindre leur interlocuteur

- ➔ Une réponse : l'obligation de faire enregistrer les offres de biens divers avec la loi Sapin 2
- ➔ Publication en juillet 2017 de la 1^{ère} liste noire diamants, devenue en décembre 2017 une liste noire biens divers

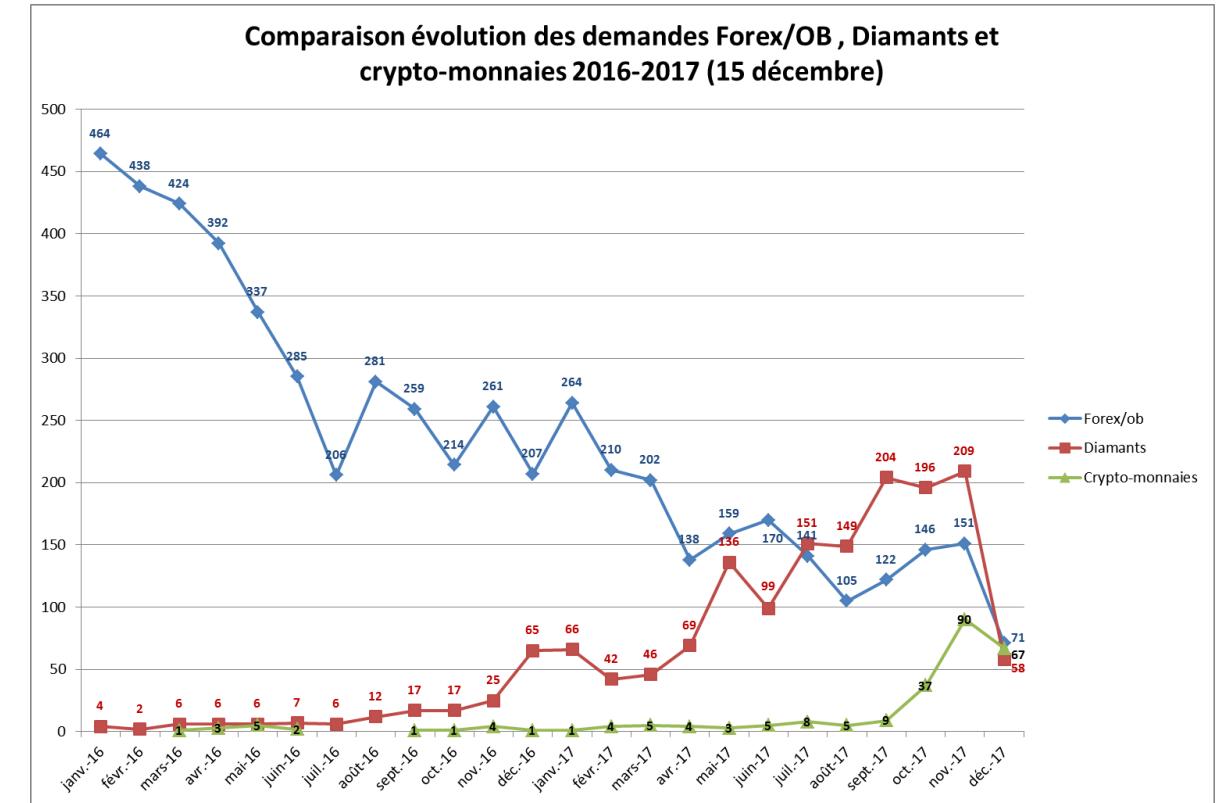


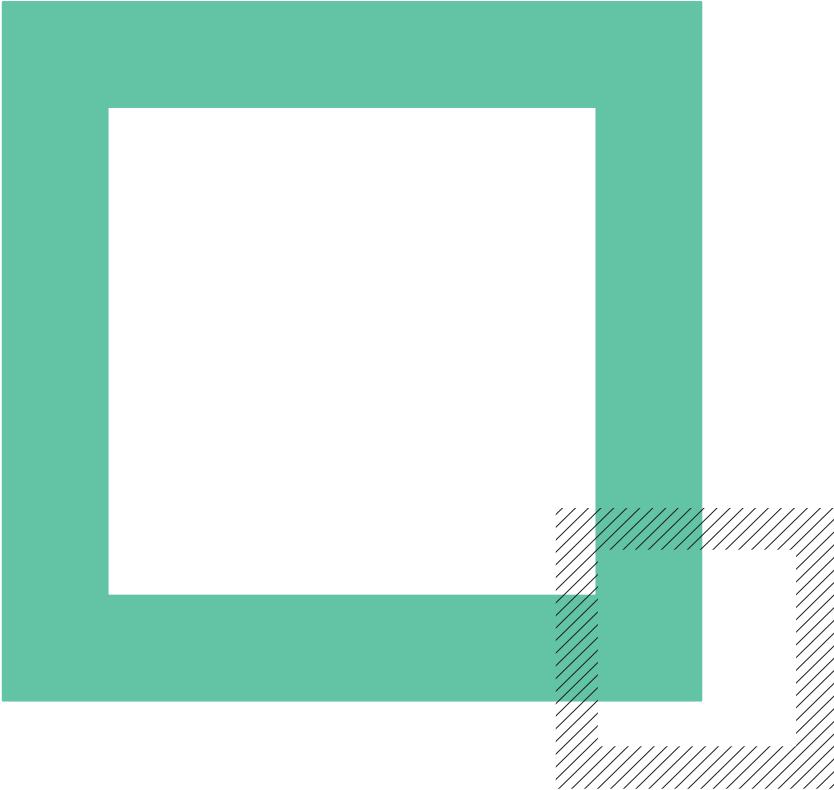
Danger aussi lié au bitcoin et autres cryptomonnaies



- Démarrage du phénomène fin été 2017
- Nette augmentation des demandes en novembre avec apparition des premières réclamations
Poursuite de la hausse en décembre

→ Une réponse : communiqué de mise en garde
AMF/ACPR le 4 décembre 2017 sur l'achat de Bitcoins





AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

AMF

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

Des questions ?

